



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

*Centre Intercommunal  
d'Action Sociale*

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents ou représentés : 18

Date de la convocation :  
10 octobre 2024

L'An deux mille vingt quatre,  
le 28 octobre à 09 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes des Deux Rives dûment convoqué, en session ordinaire, en date du 10 octobre 2024, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la Présidence de Monsieur ZANIN Daniel, en l'absence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président, empêché.

### **2024-D-7-1-2-47 Proposition de Budget Prévisionnel 2025 de la Résidence Balivernes**

Présents :

Madame BARDOLS Geneviève, Monsieur BONGIOVANNI Gérard, Monsieur CRISTIN Robert, Monsieur DINIZ-DUPRAT Jean Luc, Madame DUBURC Sylvie, Madame DUCASSE Marie-Noëlle, Madame DUJAY-BLARET Janine, Madame ESCUDÉ Vanessa, Madame GAILLARD Elisabeth, Madame MAERTEN Marie-Bernard, Madame MALOSSE Sylvie, Monsieur MARCHIOL Lido, Monsieur MÉRIEL Guy, Madame PÈRE Catherine, Madame VRECH Régine, Monsieur ZANIN Daniel,

**Procurations :**

Madame BOUSSIÉ Anne-Marie à Monsieur ZANIN Daniel, Madame CLUCHIER Marie Christine à Monsieur DINIZ-DUPRAT Jean Luc,

**Absents :**

Monsieur BENVENUTO Raymond, Madame BERGES-Marie Hélène, Monsieur DUPUY Jean, Monsieur GROTTO Serge,

Est désignée secrétaire de séance : Madame DUJAY-BLARET Janine

**2024 D 7 1 2 47****Objet : Proposition de Budget Prévisionnel 2025 de la Résidence Balivernes***Service émetteur : Résidence Balivernes**Rapporteur : Monsieur ZANIN Daniel, Vice-Président du CIAS*

La proposition de budget prévisionnel 2025 comporte une section Fonctionnement et une section Investissement.

- 1) La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes

**Dépenses**

Groupe I	183 400,00 €	Dépenses d'exploitation
Groupe II	482 350,00 €	Dépenses personnel
Groupe III	211 880,00 €	Dépenses structure
<b>Total dépenses</b>	<b>877 630,00 €</b>	

**Recettes**

Groupe I	586 068,24 €	Hébergement, dépendance
Groupe II	250 289,00 €	Produits relatifs à l'exploitation
Groupe II	22 013,00 €	Produits financiers

Excédent antérieur reporté (2023) : 19 259,76 €

**Total recettes      877 630,00 €**

- 2) La section Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **2 523 623,00 €**.

Monsieur le Président,

PROPOSE d'adopter la proposition de budget prévisionnel 2025 de la Résidence Balivernes et de la communiquer aux services compétents du Conseil Départemental conformément à la réglementation.

Compte tenu de ce qui précède,

Le Conseil d'Administration,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOPTE la proposition de budget prévisionnel 2025 de la Résidence Balivernes et la communique aux services compétents du Conseil Départemental conformément à la réglementation,

AUTORISE Monsieur le Vice-Président du CIAS, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour,  
mois et an que ci-dessus

Pour extrait conforme,

Valence d'Agen, le 28 octobre 2024



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

*Centre Intercommunal  
d'Action Sociale*

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-président du CIAS,

Daniel ZANIN

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montauban dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*